Province de Hainaut

Conseil provincial du 24 novembre 2026 - Communiqué de presse

Enseignement : focus sur les chiffres de rentrée

Rentrée contrastée en Province de Hainaut. Répondant à une question du Conseiller Yves André sur l'évolution des chiffres de population scolaire et ses éventuelles conséquences sur l'organisation et l'encadrement, le Député provincial Pascal Lafosse s'est livré à un triple constat. L'enseignement fondamental (uniquement dispensé à Morlanwelz) est stable.

Le secondaire de plein exercice affiche une baisse globale de 2% mais ne nécessite aucun recomptage et n'entraîne pas de réduction de l'encadrement. L'ensemble des CEFA voient leur population augmenter significativement (+ 13,5%), conséquences notamment de la fermeture de certaines options dans les IFAPME.

Conséquences des réformes, les pertes dans le secondaire sont essentiellement constatées au sein des établissements qui proposaient le premier degré différencié. La fermeture imposée de certaines options et la sortie des premières années du 4ème degré expliquent aussi les difficultés rencontrées dans plusieurs écoles. Par contre, longtemps en difficulté, l'Athénée provincial de Leuze se stabilise et l'Ecole du Futur capitalise sur sa nouvelle implantation au cœur des Grands Prés de Mons.

Dans l'enseignement pour adultes, c'est une augmentation globale qui est enregistrée. Elle est particulièrement ressentie dans les Instituts provinciaux organisant de l'enseignement supérieur.

Le spécialisé est également en légère hausse globale : près de 2000 élèves sont accueillis dans les établissements provinciaux. Une hausse quasi continue concerne notamment les élèves relevant du type 5, enfants et adolescents hospitalisés.

La seule diminution constatée concerne l'enseignement du type 7 (déficience auditive). *« Cette tendance peut s'expliquer par deux facteurs principaux »,* considère le Député David Lavaux *: « la précocité accrue du dépistage qui permet une prise en charge plus rapide des troubles auditifs et l'évolution des aides techniques et des technologies d'écoute qui facilitent davantage l'intégration de ces élèves dans l'enseignement ordinaire. Suite à cette diminution des besoins au sein de l'Enseignement de type 7, une réflexion est en cours afin d'envisager l'ouverture d'un nouveau type d'enseignement permettant de proposer une pédagogie adaptée aux enfants porteurs de troubles autistiques ».*

Violences conjugales : la Province de Hainaut agit

« Nous avons tous un rôle à jouer pour faire évoluer les mentalités, remettre en question les comportements qui banalisent les violences et briser le silence ».

Ce matin, à l'occasion du lancement de la campagne Ruban blanc, le Député provincial, David Lavaux, a rappelé les mécanismes mis en place par la Province de Hainaut pour lutter contre les violences faites aux femmes*. « Nous avons une responsabilité particulière dans cette lutte: celle de porter ces enjeux dans le débat public mais aussi de soutenir et de valoriser les actions concrètes menées par nos institutions. »*

Cet engagement résolu se justifie face aux chiffres dramatiques des violences conjugales : en Belgique, plus d'une femme sur trois a déjà subi des violences au cours de sa vie, quatre sur cinq déclarent avoir été victimes d'une forme de violence sexuelle sans contact physique, 16 % des femmes et 5 % des hommes déclarent avoir été victimes de viol. Ajoutons qu'une personne sur quatre a déjà été confrontée au harcèlement sexuel au travail. *« En tant qu'employeur public, la Province de Hainaut doit afficher une tolérance zéro en la matière* », insiste le député.

Et ces chiffres si dramatiques qu'ils soient ne disent pas encore toute l'horreur que représentent les violences faites aux femmes : dans notre pays, une vingtaine de femmes, chaque année, sont victimes de féminicides.

Le Plan intrafrancophone de lutte contre les violences faites aux femmes prévoit 45 mesures relatives à la prévention, la protection des victimes, les poursuites et la coordination des politiques. L'Association des Provinces wallonnes (APW) et les structures provinciales contribuent à la mise en œuvre de ce plan et à la coordination des acteurs de terrain. La Province de Hainaut va plus loin avec la cellule VEGHA et le dispositif DIViCo.

VEGHA (Violence, Égalité, Genre en Hainaut) fédère les acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes : associations féministes, police, justice, communes et services psycho-médico-sociaux. Son réseau de partenaires rassemble aujourd'hui 262 membres répartis sur les trois arrondissements de Tournai, Mons et Charleroi. En sensibilisant, en informant, la cellule installée dans les services d'action sociale renforce les synergies : aucun acteur ne peut agir efficacement seul.

Le Dispositif DIViCo cible les situations de violences conjugales présentant un risque particulièrement élevé. Il agit de manière précoce en amont de l'urgence pour détecter et désamorcer les situations critiques avant qu'elles ne basculent vers un féminicide, un infanticide, ou un suicide forcé. Le constat est clair : les signaux d'alerte sont dispersés entre les intervenants, le DIViCo les croise pour réellement agir et s'appuie sur un outil d'évaluation (EVIVICO) qui aidera les professionnels à mesurer la gravité d'une situation et d'intervenir avec tous les secteurs psycho-social, médical, judiciaire et policier en moins de 48 heures.

Dans le cadre de la Campagne Ruban Blanc, VEGHA joue également un rôle de soutien auprès des acteurs locaux. Le service encourage notamment, via le portail de l'Action sociale, le port symbolique du Ruban Blanc et la diffusion des numéros d'urgence, afin de sensibiliser le grand public.

Numéro gratuit et confidentiel **0800 30 030**. Infos : www.ecouteviolencesconjugales.be.

En cas de danger immédiat, les numéros **101** pour la police et **112** pour les secours restent disponibles.

L'alimentation durable au Cœur du Hainaut

Le projet alimentaire territorial du Cœur du Hainaut réunit 22 communes autour d'objectifs communs : structurer l'offre de la production locale et des circuits courts, améliorer l'accès à l'alimentation durable et sensibiliser le public.

Deux opérateurs provinciaux, l'Observatoire de la santé (pour la prévention santé) et Hainaut Développement (pour son action en faveur des circuits courts), occupent un rôle majeur dans ce dispositif subsidié par la Wallonie. Outre des rencontres et actions éducatives, les acteurs de ce projet collaboratif accordent une priorité aux retombées pour les publics défavorisés, comme l'a rappelé la députée provinciale Aurore Goossens en réponse à la conseillère Florence Pottiez. Deux démarches sont ainsi soutenues : la création d'une caisse alimentaire solidaire et la récupération des invendus des producteurs locaux pour les moins favorisés.

Taxes, Cours d'eau, ventes immobilières et autres décisions…

Parmi les dossiers administratifs examinées et votés par le Conseil provincial de ce 24 novembre, notons encore :

- L'approbation des règlements de taxes provinciales portant sur les hébergements touristiques, les dépôts de mitrailles, de pneus ou de véhicules usagés, sur les établissements bancaires, les établissements dangereux, les officines de paris, les panneaux d'affichage, les permis de chasse et les entreprises Seveso ;
- Le feu vert pour la mise en vente des bâtiments de l'Ecole du futur, rue des étampes et du 11 novembre à Mons ; le nouveau complexe inauguré au Grand Prés étant opérationnel. Une clause prévoit toutefois le maintien d'activités d'enseignement le temps nécessaire à la finalisation des déménagements.
- Le regroupement des régies de gestion des mess scolaires et internats du Centre et de Wallonie Picarde dans un souci de mutualisation et de rationalisation ;
- L'approbation de la mise en œuvre d'une procédure d'expropriation en vue de la création d'une zone de retenue sur le rieu de Billemont à Celles, dans le cadre du plan Naqia de prévention des inondations.